

**CONSEIL INTERCOMMUNAL
DE L'ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE
DU PAYS-D'ENHAUT**

**PROCES-VERBAL
du 9 octobre 2024**

Présents : Blum Annie, de Siebenthal Stéphane, Henchoz Cretegny Isabelle, Holt Vanessa, Jaquillard François, Lenoir Maxime, Lourenço Duque José, Martin Antoine, Pilet Catherine, Ramel Dorothée, Reichenbach André, Stauber Maximilien

CODIR : Berruex Pascal, Fivat Alexandre

Excusées : Genillard Michèle, Martin Estelle

Invitée : Mottier Darcy

(*Abréviations : CODIR : Comité Directeur de l'Association Scolaire Intercommunale // UAPE : Unité d'Accueil pour Ecoliers // COGEFI : Commission Gestion Finances // OCOM : Options de Compétences Orientées Métiers*)

M. Reichenbach, Président, ouvre le conseil et salue les personnes présentes.

1. Appel

L'appel est effectué par la secrétaire. Les douze conseillers sont présents. Le quorum est atteint et le conseil peut délibérer. MM. Pascal Berruex et Alexandre Fivat, municipaux membres du CODIR sont présents, ainsi que Mme Darcy Mottier, directrice des écoles. Mme Estelle Martin, secrétaire, est absente et le Conseil lui présente ses condoléances. Etant assermentée, les membres du Conseil acceptent que Mme Véronique Bourret, secrétaire du comité directeur de l'ASIPÉ, remplace Mme Martin.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté et sera suivi tel que présenté sur la convocation datée du 30 août 2024.

3. Adoption du procès-verbal du Conseil Intercommunal du 15 mai 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

4. Correspondance et communications du bureau

Le bureau n'a pas de correspondance ni de communications.

5. Communications du CODIR

Le Comité directeur n'a pas de communications.

6. Préavis 2/2024 – Budget 2025

Commission :

Mme Isabelle Henchoz Cretegny, rapporteur
M. Maximilien Stauber et M. Stéphane de Siebenthal, membres

Délégation CODIR

Mme Michèle Genillard, Présidente

Rapport de commission – séance du 1^{er} octobre 2024

Lecture : Mme Isabelle Henchoz Cretegny.

La commission s'est entretenue avec Mme Michèle Genillard, présidente du CODIR, sur le préavis 2/2024 concernant le budget 2025. Etant donné les informations complètes mentionnées dans le préavis, la

commission n'a rien à ajouter. Mme Genillard est remerciée pour l'excellente présentation du budget ainsi que pour ses explications.

En conclusion, la commission invite le Conseil à accepter le préavis 2/2024 concernant le budget 2025 et à donner décharge au CODIR à qui elle adresse ses vifs remerciements pour le travail effectué.

M. le Président remercie la commission pour son travail et met en discussion le budget repris page après page. Personne ne demandant des compléments d'informations, le Président passe au vote.

Vote du préavis :

Le préavis 2/2024 est accepté à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Intercommunal de l'ASIEP

- vu le préavis 2/2024 du 29 août 2024 ;
- où le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

décide

- d'accepter le budget 2025 de l'Association Scolaire Intercommunale du Pays-d'Enhaut tel que présenté.

7. Propositions individuelles et divers.

- Mme Dorothée Ramel informe avoir repris la présidence du Conseil d'Etablissement, suite au départ de M. Eric Fatio, ceci en collaboration avec M. Raymond Vuadens, vice-Président. Des remerciements et félicitations sont adressés à Mme Ramel et M. Vuadens.
Mme Ramel ajoute que trois groupes de travail ont été créés au sein du Conseil d'Etablissement :
 1. La mise à jour de la brochure des activités extra-scolaires avec relance auprès des sociétés pour annoncer tout changement ;
 2. La sécurité sur le chemin de l'école ;
 3. L'aménagement de la cour de l'école à Château-d'Oex.
- Mme Darcy Mottier ajoute que Mme Cathy Mott, qui était à l'origine dans le groupe de travail de l'aménagement de la cour mais qui a quitté le Conseil d'Etablissement, avait déposé un dossier de soutien financier à Radix, Fondation de Roger Federer, qui a octroyé un don de Fr. 40'000.— basé sur un projet du cours d'OCOM en durabilité.
- M. Maximilien Stauber annonce qu'un crédit d'étude sera présenté au Conseil communal de Château-d'Oex le 31 octobre prochain pour la réfection du bâtiment de la Landi, en vue du déplacement de la fonction de la Grande Salle afin de libérer ce bâtiment pour les activités scolaires et parascolaires.
- Mme Darcy Mottier complète l'intervention de M. Stauber en ajoutant qu'il y a 4 ans déjà, elle annonçait la volonté de mettre en place l'horaire continu d'ici 5 ans. Les élèves restent de plus en plus sur le site de l'école durant la pause de midi et il serait judicieux de prévoir une pause moins longue, comme c'est déjà le cas dans l'établissement scolaire des Ormonts où le système mis en place fonctionne bien auprès des grands et des petits élèves. Mme Mottier est ravie d'entendre le projet de la Commune de Château-d'Oex. Avec un horaire continu, les enfants finiraient l'école plus tôt ou débuteraient éventuellement l'école plus tard le matin.

M. le Président remercie pour ce complément. L'évolution de l'école engendre de plus en plus la mise en place d'horaires continus.

Pour M. François Jaquillard, l'horaire continu signifierait moins de transports scolaires, donc soit une économie en frais de transport, soit une augmentation des tarifs des transporteurs. Mme Mottier pense à la durabilité et au fait qu'il y a beaucoup de parents qui ne rentrent pas à midi à la maison. Des places de travail pourraient être créées pour la cafétéria et les légumes récoltés dans les jardins scolaires pourraient être cuisinés pour les enfants. Il y a toute une réflexion sur la durabilité au sein de l'école. Au sein du comité directeur de l'ASIEP, chaque commune étudie la possibilité d'accueillir les enfants dans une UAPE.

- Les dates retenues pour les conseils 2025 sont :

Mercredi 14 mai 2025 à 18h30.

Mercredi 8 octobre 2025 à 18h30.

Les lieux des conseils seront indiqués avec les convocations.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président met un terme au Conseil à 18h55 et souhaite d'ores et déjà de belles Fêtes de fin d'année à chacun.

Pour le Conseil Intercommunal de
l'Association Scolaire Intercommunale
du Pays-d'Enhaut (ASIPE)

Reichenbach

André Reichenbach, Véronique Bourret
Président Secrétaire remplaçante

